

Une école conjointe pour Blancs et Indiens sur la réserve même

VAL D'OR - Le Conseil de bande du lac Simon s'est définitivement prononcé pour une école conjointe sur la réserve plutôt que pour une école conjointe dans le village de Louvicourt et le Conseil provisoire de Val d'Or s'apprête à demander leur avis aux parents de Louvicourt sur le genre d'organisation scolaire qu'ils préféreraient dans les circonstances.

On sait que le ministère de l'Éducation du Québec offrait la construction d'une école pour Blancs et Indiens dans les limites de Louvicourt. Les gouvernements fédéral et provincial devaient en partager le coût dans la mesure des services que chaque groupe devait être destiné à en recevoir.

Le gouvernement du Québec, comme celui d'Ottawa d'ailleurs, ne pouvait prendre de décision pareille sans l'assentiment des Indiens, cela en vertu d'une nouvelle politique des Affaires indiennes qui laisse plus de latitude qu'auparavant aux Indiens sur des questions qui les touchent de près.

Le Conseil provisoire des commissions scolaires de Val d'Or a pris connaissance de la plus

récente documentation sur le sujet au cours de son assemblée de jeudi, le 13 avril. La réunion était sous la présidence de M. Roland Veillel.

M. Maurice Morand, directeur des écoles élémentaires dans le secteur, a fait part pendant l'assemblée d'une "rencontre d'information" qui s'était déroulée la veille entre les principaux intéressés au projet de l'école.

Le ministère des Affaires indiennes y avait délégué M. Albert Aimé, surveillant de l'éducation, et Jean-Guy Simard, conseiller en éducation. La Commission scolaire de Louvicourt avait pour porte-parole M. Côté et Mlle Brisson, alors que les représentants du Conseil provisoire de Val

d'Or étaient MM. Roland Veillel, président, Louis Hiller, secrétaire-trésorier, et Maurice Morand, directeur des écoles élémentaires.

Les objectifs de la rencontre étaient de connaître la position que le Ministère des Affaires indiennes avait l'intention d'adopter à la suite du refus des Indiens d'adhérer au plan d'une école conjointe à Louvicourt face au besoin d'une école dans ce secteur de la région. On voulait également connaître la position du même ministère "quant à la nature et à la manière de défrayer les coûts des services à négocier".

Les représentants des Affaires indiennes ont fait savoir qu'ils ne considéraient plus possible de recommander à Ottawa la construction d'une école à Louvicourt même et d'en partager les coûts.

Par ailleurs, ils ont reconnu de grands avantages à la construction d'une école conjointe, pour Blancs et Indiens, sur le territoire même de la réserve du lac Simon et ils ont signalé vouloir continuer à informer les Indiens "sur le sens et l'utilité" de pareille école conjointe.

Dans l'optique du Conseil provisoire, il semble que l'école que l'on construirait sur la réserve du lac Simon sera de plus en plus une école pour Indiens où les Blancs deviendront en très faible minorité.

Dans ces circonstances, il apparaît que le ministère des Affaires indiennes devra assumer non seulement le coût de la construction dans une large proportion mais aussi les coûts de l'aménagement et des services requis.

On note que l'école pourra dans un avenir assez proche abriter quelque 230 Indiens alors que les Blancs ne seront dans une proportion que de 60 (le chiffre d'aujourd'hui) et peut-être beaucoup moins.

L'intérêt se porte principalement sur l'enseignement aux niveaux de la pré-maternelle et de la maternelle où les Indiens constitueraient la grande majorité et auraient particulièrement besoin de professeurs parlant de la langue indienne, etc.

Le Conseil provisoire, à la suite de délibérations qui ont duré une bonne heure, a adopté une résolution prévoyant une assemblée commissaires-parents à Louvicourt pour 7 heures samedi soir, le 15 avril, à Louvicourt même. Le but de cette assemblée

en était un de consultation pour en arriver à trouver la décision la plus favorable.

On a noté, sur ce sujet, que cette "consultation" ne devrait pas revêtir un caractère de pression auprès de la population pour qu'elle accepte en définitive le choix des commissaires.

Les choix qu'on désirait proposer à la population sont: École conjointe construite sur la réserve et administrée par le ministère des Affaires indiennes; école conjointe sur la réserve et administrée par la Commission scolaire de Val d'Or; école à Louvicourt strictement réservée aux élèves non indiens; transport des élèves non indiens de Louvicourt à Val d'Or.

Selon les directives du gouvernement provincial, le transport des écoliers demeure recommandable si le parcours pour l'aller seulement ne dépasse pas 40 milles. De Louvicourt, on aurait à transporter des enfants venant d'aussi loin que la Barrière-Nord du parc La Vérendrye, soit une distance approximative de 35 milles.

Au cours d'une assemblée précédente, des parents de Louvicourt voyaient très mal qu'on transporte vers Val d'Or des enfants en très bas âge.

On trouvera dans une autre colonne quel a été le point de vue des parents face à la future organisation scolaire pour les enfants de Louvicourt.

Une démocratie à construire

ROUYN - "Un appel au plus formidable effort jamais entrepris au Québec pour construire une démocratie vivante qui respecte la personne, les corps sociaux, la nation, sera fait par l'Unité Québec avec ses prochaines Consultations populaires Régionales du 22 avril prochain à Rouyn-Noranda.

En effet, c'est au Théâtre du Cuivre de Rouyn que l'Unité Québec invite la population du Nord-Ouest à venir s'exprimer, dialoguer avec Me Loubier et son équipe pour que l'on comprenne mieux nos problèmes régionaux et nos solutions. Après les Consultations une soirée avec buffet dansant est au programme. Le buffet et la danse auront lieu au Motel Henri de Noranda vers 6.30 p.m.

Cette soirée promet d'être très intéressante. Pour aider à défrayer les frais des billets sont en circulation.

Matagami proteste aussi contre le changement des noms

MATAGAMI - Le Conseil de ville de Matagami, lors de sa réunion du 11 avril dernier, adoptait une résolution pour protester contre le changement des noms de comtés proposé par la Commission parlementaire chargée d'étudier une nouvelle carte électorale pour le Québec.

Cette résolution a été votée à la suite d'une demande de la ville d'Amos, qui désire se faire appuyer par les autres conseils municipaux afin que les nouveaux noms ne soient pas adoptés.

Selon la nouvelle carte électorale proposée, les noms Abitibi et Témiscamingue disparaîtraient pour être remplacés par les comtés de Chapais, Brébeuf et Authier, ce à quoi s'opposent de nombreux organismes de la région. Lors de la même

assemblée, les conseillers de Matagami prenaient connaissance d'une pétition signée par les résidents de la rue Bell, qui réclament que des mesures sévères soient prises pour réduire la vitesse des véhicules circulant sur cette artère.

La rue Bell est actuellement très achalandée, étant donné qu'elle sert de voie d'accès vers le pont en construction sur la rivière, la route menant à ce futur pont n'étant pas terminée.

Finalement, après l'étude de nombreuses demandes de permis de construction et d'achat de terrains, le conseil terminait sa séance en annonçant que les négociations pour un nouveau contrat de travail avec les policiers municipaux commencent sous peu. La convention collective échoit en septembre 1972.

A Matagami, l'hôpital répond aux urgences

MATAGAMI - Malgré de nombreuses démarches par l'Administration de l'hôpital auprès du Syndicat représentant les employés de cette institution, aucune entente ne fut conclue, ce qui aurait permis à l'hôpital de vaquer à ses occupations, à tout le moins, normales pour les circonstances.

Hormis les services essentiels à la population, l'hôpital demandait le libre accès au personnel de cadre et non-syndiqué. A cette date, seize patients étaient hospitalisés et il y avait une quinzaine d'employés pour assurer les services essentiels sur les trois quarts de travail. L'institution comptant dix-

huit lits et quelques lits additionnels pour extrême urgence, il est facile de comprendre que la situation devenait critique.

Devant l'intransigeance du Syndicat, l'hôpital dut congédier plusieurs patients et le seul médecin traitant dut d'absenter pour traiter une affaire urgente à l'extérieur de la ville.

Depuis, avec l'assomplissement de la ligne de piquetage, le personnel pouvant circuler sans trop d'inconvénients majeurs, l'hôpital sera en mesure de reprendre ses activités considérées normales dès le retour du médecin.

800 parents veulent la reprise des classes

VAL D'OR - Les parents se mêlent de la grève des enseignants. Ils ont tenu une assemblée dimanche soir dernier, à Val d'Or, convoquée à la hâte et qui a remporté un succès montre dans les circonstances. Environ 700 personnes se sont rendues à la Salle Chabot pour étudier la question et prendre des mesures afin d'assurer le retour à l'école des enfants.

Des enseignants s'étaient rendus à cette réunion visiblement dans le but d'y mettre leur mot. M. Honorius Fortin, président du groupe avec M. Lloyd Hanninen, nous a déclaré que la réunion n'avait pas pour but de savoir si les enseignants avaient raison ou non de faire la grève; s'ils étaient justifiés dans leur demande ou toute autre question se rapportant aux négociations. On n'a pas d'ailleurs laissé les enseignants parler de ces problèmes.

Un but est recherché par les parents, c'est le retour des enfants en classe.

M. Fortin nous a déclaré: "C'est la majorité silencieuse qui était là, et elle a décidé de ne plus être silencieuse."

Une résolution a donc été adoptée dont voici la teneur: "Nous, parents et

citoyens de la ville de Val d'Or et des environs, demandons aux autorités concernées de prendre toutes les mesures nécessaires pour le retour immédiat des enfants à l'école."

Pendant ce temps une pétition a circulé. Elle a été expédiée mardi matin à Québec, au premier ministre, aux autres ministres et aux chefs du Front commun. Elle contient 800 noms.

Dans la lettre qui accompagne le document, on dit: "Un groupe de parents des plus concernés est venu à la conclusion en fin de semaine dernière que la situation actuelle ne peut plus être tolérée et que le temps est venu pour ce qu'on est convenu d'appeler la "majorité silencieuse", composée de ceux qui payent les factures, de se lever et exiger que l'on respecte ses droits."

Il est certain que si les enseignants ne retournent pas au travail dans quelques jours, une autre assemblée sera convoquée, et on décidera d'une action à prendre.

M. Fortin nous a par ailleurs informé que Radio-Nord Inc. avait refusé de diffuser les nouvelles concernant cette assemblée sur ses postes de radio et à la télévision.



eau de Floride

la lotion rafraîchissante au parfum distinctif dont la renommée remonte à plusieurs générations.

MURRAY & LARMAN NEW YORK
Distributeur exclusif pour le Québec